

**COMMUNE DE VILLY- BOCAGE**  
**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 28 JANVIER 2025**  
**N° 2025-01**

**2025-01-01 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 10 décembre 2024**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2025-01-02 : Convention relative à l'entretien des routes départementales en agglomération sur la commune de Villy-Bocage**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative à l'entretien des routes départementales en agglomération sur la commune de Villy-Bocage avec les corrections apportées en séance.

**2025-01-03 : Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux sur le domaine public départemental**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux sur le domaine public départemental pour le projet d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg par les routes départementales n° 6 et n° 217C.

**2025-01-04 : Projet de Sécurisation de la traversée du bourg de Villy-Bocage : lancement de la phase ACT (Assistance pour la passation du Contrat de Travaux) avec le cabinet ACEMO**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent au lancement de la phase ACT (Assistance pour la passation de Contrats de Travaux) avec la société ACEMO pour un montant de 1 680 € TTC dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg par les routes départementales n° 6 et n° 217C.

**2025-01-05 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser M le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement des services et équipements communaux tels que mentionnés ci-dessus pour un montant maximum de 5 000 € TTC avant l'adoption du budget pour l'exercice 2025.

**2025-01-06 : Rémunération des agents recenseurs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer la rémunération des agents recenseurs à 1200 € brut par agent.

**2025-01-07 : Souscription au bonus Egalim d'un euro**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire la cantine scolaire de la commune sur le site [ma-cantine.agriculture.gouv.fr](http://ma-cantine.agriculture.gouv.fr) afin de pouvoir bénéficier de la bonification de 1 € par enfant et d'autoriser M. le Maire à signer tout document y afférent.

**2025-01-08 : Renouvellement de la convention triennale pour la tarification sociale de la cantine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler la tarification sociale de la cantine et de l'autoriser à signer une nouvelle convention triennale avec l'Agence de Services et de Paiement.

**2025-01-09 : Souscription au service d'information PanneauPocket**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de tester le service offert par les communes voisines pendant un mois avant de souscrire un abonnement.



**2025-01-10 : Adhésion de la commune au Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Conservatoire des Espaces naturels de Normandie pour un montant annuel de 30 € TTC et d'autoriser M. le Maire à signer tout document y afférent.

**2025-01-11 : Organisation du repas des séniors de la commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le traiteur M. BEAUCHENE et le menu à 40,50 € TTC par repas, service et boissons compris.



Le Maire  
Jean-Luc ROUSSEL

30 JAN. 2025